



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Lundi 17 mai 2021

Contre les LGBT+phobies : le ministère de l'Intérieur s'engage

En cette journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le ministère de l'Intérieur s'engage pour protéger les personnes LGBT+ et #NeRienLaisserPasser.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



Aujourd'hui, 17 mai 2021, journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie et toute l'année, le ministère de l'Intérieur s'engage pour ne rien laisser passer face à toute forme de discriminations et violences faites aux personnes LGBT+.

Il était important pour le ministère de l'Intérieur de marquer cette journée, les forces de l'ordre sont en première ligne pour accueillir les victimes de discriminations et d'actes LGBTphobes. Elles sont donc naturellement en première ligne pour les protéger et ont à cœur de remplir cette mission. On ne le répètera jamais assez : le ministère de l'Intérieur est le premier des ministères sociaux !

L'ensemble des directions du ministère de l'Intérieur s'investit quotidiennement pour permettre aux victimes d'homophobie, de biphobie et de transphobie d'être prises en charge sans subir la double peine de l'agression et d'un accueil inadéquat alors même qu'elles n'ont rien fait d'autre que d'exprimer qui elles sont et qui elles aiment. Alors que les chiffres des agressions anti-LGBT+ sont en baisse de 15% en 2020 dans le contexte du confinement que nous connaissons, après une hausse de 36% en 2019, nous restons vigilants et mobilisons l'ensemble des directions afin de garantir l'inclusion des personnes LGBT+ et leur accompagnement lorsque celles-ci sont victimes de discriminations ou d'agressions.

Cellules d'écoute interne, réseau de référents dans tous les commissariats et brigades de gendarmerie pour améliorer l'accueil des victimes, formation initiale et continue des policiers et gendarmes, lutte contre le harcèlement de rue, déploiement des maisons de confiance et de protection des familles dans les départements, dispositifs comme Pharos ou [arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr) accessibles 24/24... Ce sont des signaux forts que nous voulons envoyer aux citoyens, et pas uniquement le 17 mai mais bien toute l'année. Lutter contre les LGBTphobies, célébrer les fiertés et l'histoire des luttes LGBT+ et promouvoir leur inclusion ne peut se réduire à une journée, aussi symbolique soit-elle.

C'est le sens de l'action que j'ai menée le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, sur le parvis du Panthéon où j'ai inauguré l'exposition des 109 Mariannes. Nous avons eu à cœur de mettre en avant des parcours de vie de femmes, et notamment celui de Aela Chanel Miss Trans France 2021, de Marie Cau, première maire transgenre en France, de Jade, influenceuse qui sensibilise à la transphobie ou encore de Soa de Muse, artiste non-binaire. Elles aussi représentent la République. »



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Mieux connaître pour mieux combattre les agressions envers les personnes LGBT+

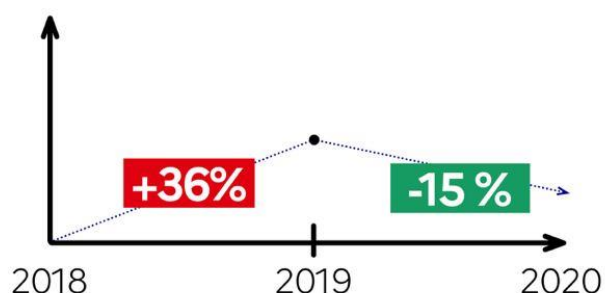
Un comportement est considéré comme homophobe, lesbophobe ou transphobe dès lors qu'il correspond à de l'hostilité verbale, physique ou à un comportement discriminatoire au regard de l'orientation sexuelle réelle ou supposée ou de l'identité de genre d'un individu. L'atteinte à la dignité d'une personne en dénigrant son orientation sexuelle caractérise un comportement homophobe. Ainsi, tout comportement discriminatoire en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre est prohibé par la loi.

La transphobie désigne les marques de rejet et de violence à l'encontre des personnes transidentitaires.

Les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre constituent un délit passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende pour une personne physique. Lorsqu'un agent public refuse sur ces mêmes fondements de fournir un service ou un bien dans un lieu accueillant du public ou interdit l'accès à un lieu accueillant du public, les peines sont portées à 5 ans d'emprisonnement et à 75 000 € d'amende.

Le ministère de l'Intérieur publie chaque année les chiffres des victimes de crimes ou délits anti-LGBT+ afin de mieux les combattre

1 590 victimes de crimes ou délits anti-LGBT+ (2020)



- 55 % des personnes LGBT+ ont déjà été confrontées au cours de leur vie à au moins une forme d'agression
- 20 % des victimes de menaces ou de violences et 5 % des victimes d'injures portent plainte



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le harcèlement de rue en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre

Par la loi luttant contre les violences sexistes et sexuelles du 3 août 2018, la France est le premier pays au monde à verbaliser le harcèlement de rue. 1380 contraventions ont été enregistrées par les forces de l'ordre en 2020 en raison de l'orientation réelle ou supposée de la victime, circonstance aggravante, dont près de la moitié dans des lieux publics.

1 380 contraventions enregistrées en 2020 en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée de la victime



Près de 50 % dans des lieux publics



Création des « Quartiers sans relous » (QSR) contre les agressions dans la rue
(formation spécifique, cartographie des zones rouges, baromètre annuel)

Pour renforcer la lutte contre le harcèlement de rue, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée de la Citoyenneté a confié une mission aux directions générales de la police et la gendarmerie nationales. Elle les a chargées, en présence de la préfecture de police de Paris, de la haute fonctionnaire à l'égalité des droits et du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), de mettre en œuvre ces recommandations.

Le ministère de l'Intérieur publiera chaque année, au mois d'août, un baromètre du harcèlement de rue. Il développera une formation spécifique sur le harcèlement de rue à destination des policiers et des gendarmes et identifiera les zones les plus propices au phénomène, pour y mettre en place des opérations spécifiques avec, par exemple, des forces de l'ordre en civil. Nous aurons à cœur de protéger les personnes victimes en raison de leur orientation sexuelle ou de l'identité de genre.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Les dispositifs de protection des personnes LGBT+ : mieux accueillir et accompagner les victimes

55% des personnes LGBT+ ont déjà été confrontées au cours de leur vie à au moins une forme d'agression et plus d'une personne sur 5 à des violences physiques (IFOP / Fondation Jasmin Roy, Fondation Jean Jaurès, Dilcrah, avril 2019). Seulement 20% des victimes de menaces ou de violences et 5% des victimes d'injures portent plainte.

Le ministère de l'Intérieur et ses personnels œuvrent au quotidien pour la protection des victimes :

- Des référents accueil dans tous les commissariats et brigades de gendarmerie partout sur le territoire pour améliorer l'accueil des victimes.



Des **référents accueil** dans tous les **commissariats et brigades** partout dans les territoires pour améliorer l'accueil des victimes

- Une formation constante des policiers et des gendarmes : en 2020, 14 890 policiers et gendarmes ont été formés à ces questions.



Une **formation constante des policiers et des gendarmes** (14 890 policiers et gendarmes formés à ces questions en 2020)



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- La mise en œuvre des maisons de confiance et de protection des familles (MCPF) accompagne la sensibilisation sur les discriminations, et dont la formation comprend des modules dédiés aux LGBT+ phobies réalisés par les partenaires du ministère de l'Intérieur (FLAG ; SOS Homophobie ; L'autre Cercle) et institutionnels (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT- DILCRAH).



Création de
**53 maisons de confiance
et de protection des familles**
(+16 d'ici la fin 2021) pour lutter
contre toutes les violences et
dont la formation comprend des
modules dédiés aux LGBTphobies

- La Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements (PHAROS) créée en 2009 est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour signaler un acte de haine en ligne, également en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, sur www.internet-signalement.gouv.fr. Depuis 2018, PHAROS peut distinguer parmi les signalements reçus dans le domaine de la haine et des discriminations en raison de l'orientation sexuelle. En 2020, cette plateforme s'est dotée de 20 agents supplémentaires et fonctionne 24h/24.

- La plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes www.arretonslesviolences.gouv.fr est un portail de signalement gratuit, anonyme, et disponible 24/24. Cette plateforme est disponible pour le signalement des violences conjugales, sexistes et sexuelles pour les personnes LGBT+. L'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH) a formé pendant deux jours les gendarmes de la brigade numérique à la détection et au traitement des crimes et délits haineux y compris celles commises contre des personnes « LGBT+ ».



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Les outils et les actions au sein du ministère de l'Intérieur



Les cellules d'écoute interne
pour les victimes et témoins.
Dispositifs rattachés aux
inspections générales



Le MI labellisé depuis
juillet 2018 par l'Afnor.
+ de 650 agents référents
égalité et diversité



Un guide sur la lutte
contre les LGBTphobies
à destination de tous les
agents du ministère



Le réseau de gendarmerie:
40 coordonnateurs égalité &
diversité (CED) + 200 référents
égalité & diversité (RED)



Garantir l'**adaptation des**
formulaires administratifs
pour inclure les familles
homoparentales

Sur le lieu de travail, en particulier au sein de la fonction publique, chaque agent doit être respecté et se sentir en sécurité physique et morale. Les cellules d'écoute interne anti-discriminations déployées depuis fin 2017 afin de lutter contre toutes les discriminations pour les victimes et les témoins.

Les fonctionnaires et les militaires du ministère de l'Intérieur ont accès à des dispositifs internes de signalement, rattachés aux inspections générales. Ce sont des dispositifs d'alerte et d'écoute destinés aux témoins et aux victimes.

- Stop discri pour les personnels de la Gendarmerie nationale
- Signal discri pour les personnels de la Police nationale
- Allo discri pour les personnels administratifs



STOP-DISCRI



SIGNAL-DISCRI



ALLO-DISCRI

Le ministère de l'Intérieur est labellisé « égalité et diversité » depuis juillet 2018 par l'AFNOR compte plus de 650 agents référents égalité et diversité en son sein.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

- Sur le terrain, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur un réseau spécialisé de proximité au sein des unités. C'est tout l'enjeu de la création du réseau de gendarmerie Référents Egalité et Diversité (RED) depuis 2016.

Ce sont 40 coordonnateurs égalité & diversité (CED) qui sont ainsi chargés, au niveau des régions et formations administratives, de coordonner toutes les actions de formation et de sensibilisation menées par les 200 référents RED qui constituent le réseau de proximité.

- Un guide sur la lutte contre les LGBT+phobies au ministère de l'Intérieur a été réalisé en 2019 en lien avec l'association FLAG! à destination de tous les agents et dont l'un des objectifs est de mieux inclure les personnes LGBT+ au sein de l'institution, notamment en ce qui concerne l'utilisation du nom d'usage. Les maquettes pédagogiques qui abordent les thématiques LGBT+ sont élaborées en lien étroit avec les partenaires associatifs et institutionnels.

- Les directions du ministère de l'Intérieur sont attentives à garantir l'adaptation des formulaires administratifs pour inclure les familles homoparentales.

- Un enjeu de visibilité : les « 109 Mariannes » de la République

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, cette exposition mettait en avant des parcours de vie de femmes. Notamment :



Le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'exposition des 109 Mariannes, a mis en avant des parcours de vie de femmes, et notamment celui de Aela Chanel Miss Trans France 2021, de Marie Cau, première maire transgenre en France, de Jade, influenceuse qui sensibilise à la transphobie et de Soa de Muse, artiste non-binaire.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Aujourd'hui, une convention de partenariat est signée entre le ministère de l'Intérieur et l'association FLAG.



Intervention de l'association FLAG!

Victime de LGBT-phobies ?
Vous êtes suivi.e ? en insécurité ?
Vous avez subi une agression ?

EN LIEU SÛR

Sécurisez-vous dans un lieu
BIENVEILLANT & sans DISCRIMINATION

Découvrez en France les commerces
et établissements publics
pour vous mettre en lieux sûr !

www.flagasso.com/en-lieu-sur

FLAG!
Inclusion et Justice LGBT+

Application FLAG! est financée par
le Ministère de l'Intérieur et l'État
après les conseils de la Sécurité et de
la Prévention des Discriminations.

Victimes
comme témoins,
signalez un acte LGBTphobe
ou xénophobe via
l'application FLAG!

Téléchargez
l'application
FLAG!

flagasso.com/app
Google Play
App Store

Un acte
LGBTphobe
ou xénophobe
a-t-il eu lieu ?

JE RISQUE
SIGNALEMENT

- Signature de la convention de partenariat entre le ministère de l'Intérieur et l'association FLAG!
- Le ministère de l'Intérieur reversera une subvention de 20000€ en soutien de l'action de FLAG!

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'association FLAG : <https://www.flagasso.com/>